



Specimen label for information purposes only. The Scotts Company makes no representations as to the accuracy of this label. It is the responsibility of the user to read and follow the label attached to the pesticide product container.

GROUP 14 FUNGICIDE

Truban[®] 25 EC

Net Contents: 946 mL

Stock # 95048

FUNGICIDE 25% Emulsifiable Concentrate

For control of damping-off, root and stem rot diseases caused by Pythium and Phytophthora in ornamental and nursery plants.

GUARANTEE:

Etridiazole..... 25%

EPA Est. 67545-AZ-1

COMMERCIAL

DANGER  **POISON**

READ THE LABEL BEFORE USING

REGISTRATION NO. 12222 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING: Directions for use and cautionary statements should be carefully followed. Read the label before using.

FIRST AID:

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call poison control centre or doctor for treatment advice.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call poison control center or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN.

Harmful if swallowed or absorbed through the skin. May cause skin irritation. Do not breath dust or spray mist. Do not contact skin. Wash after handling. Repeated contact may be harmful. Do not use on crops to be used for food or store near foodstuff. Do not contaminate domestic, irrigation or recreational waters. This product is toxic to fish. Do not use on sensitive plants. Do not mix with other pesticides or fertilizers.

For mixers, loaders, and applicators of TRUBAN[®] Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate as well as handlers of treated soil and media: This product is highly volatile.

Continuous ventilation is required whenever the product, treated soil or treated planting media are being handled indoors.

For application to ornamentals using a low-pressure hand-wand: Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves and a NIOSH-approved respirator during mixing, loading and application.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning equipment.

Do not allow effluent from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters. For guidance, contact the Provincial Regulatory Agency.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

DIRECTIONS FOR USE

TRUBAN[®] Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate is a soil fungicide for control of damping-off, root and stem rot diseases caused by Pythium and Phytophthora. It may be used at time of seeding and transplanting as a trench for control of these problem fungi in greenhouses and outdoors.

TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate suspensions in water should be occasionally agitated to ensure uniform application of material.

TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate suspensions need not be protected from light. Use at recommended rates. Overdosage may result in toxicity to sensitive plants. If plants are suspect of being sensitive, apply fungicide to a small number to insure safety. TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate should not be mixed with other pesticides or nutrients. Thoroughly rinse TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate residues out of all equipment after use.

Do not enter or allow workers entry into treated areas during the restricted entry interval of 12 hours.

If you have any questions regarding the use of this product, call TOLL FREE 1-800-492-8255

Scotts-Sierra Crop Protection Company • 14111 Scottslawn Rd., Marysville, OH 43041 U.S.A.

© 2009 The Scotts Company LLC. World rights reserved. 1-800-492-8255

PLANT TYPES	REMARKS														
<p>BEDDING PLANTS</p> <table border="0"> <tr> <td>Alyssum</td> <td>Pansies</td> </tr> <tr> <td>Calendula</td> <td>Petunia</td> </tr> <tr> <td>Celosia</td> <td>Salvia</td> </tr> <tr> <td>Chrysanthemum</td> <td>Snapdragon</td> </tr> <tr> <td>Dahlia</td> <td>Verbena</td> </tr> <tr> <td>Dianthus</td> <td>Vinca</td> </tr> <tr> <td>Marigold</td> <td>Zinnia</td> </tr> </table>	Alyssum	Pansies	Calendula	Petunia	Celosia	Salvia	Chrysanthemum	Snapdragon	Dahlia	Verbena	Dianthus	Vinca	Marigold	Zinnia	<p>BEDDING PLANTS (Soil 5 cm to 8 cm deep)</p> <p>Mix 90-115 mL TRUBAN® Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate with 380 litres of water and apply to 75 sq. m of bed areas and use at time of seeding and transplanting. Irrigate immediately with additional water equal to at least half of the volume fungicidal drench for improved soil penetration of the fungicide. Re-treat at 4- 6 week intervals if additional applications are necessary.</p>
Alyssum	Pansies														
Calendula	Petunia														
Celosia	Salvia														
Chrysanthemum	Snapdragon														
Dahlia	Verbena														
Dianthus	Vinca														
Marigold	Zinnia														
<p>FOLIAGE PLANTS</p> <p>Aglaonema Anthurium Chinese Evergreen Dieffenbachia Nephtytis Peperomia Pilea Pothos Philodendron Spp.</p>	<p>BED AND BENCH PLANTS of tropical FOLIAGE PLANTS (Peat and other high organic growth media 15 cm deep)</p> <p>Mix 115-240 mL TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate with 380 litres of water and apply to 40 sq. m of bench area. Irrigate immediately with additional water equal to at least half the volume fungicidal drench for improved soil penetration of the fungicide. Re-treat at 2-3 month intervals to maintain disease control.</p>														
<p>CONTAINER & BEDGROWN</p> <p>Herbaceous African Violet Chrysanthemum Geranium</p> <p>Woody Rhododendron</p>	<p>CONTAINER AND BEDGROWN PLANTS</p> <p>Mix 115-240 mL TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate with 380 litres of water per 40 sq. m or apply in sufficient amount to saturate the soil mixture. Irrigate immediately with additional water equal to at least half the volume fungicidal drench for improved soil penetration of the fungicide. Re-treat at 4-12 week intervals if necessary.</p>														

Resistance-Management Recommendations:

For resistance management, please note that TRUBAN® Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate contains a Group 14 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate and other Group 14 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of TRUBAN Fungicide 25% Emulsifiable Concentrate or other Group 14 fungicides with different groups that control the same pathogens.
- Fungicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated fungal populations for resistance development.

- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different target site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.
- For further information and to report suspected resistance, contact the Scotts-Sierra Crop Protection Company at 800-492-8255 or at www.scottspro.com.

DISPOSAL

Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.



Scotts-Sierra Crop Protection Company
14111 Scottslawn Rd.
Marysville, OH 43041 U.S.A.
www.scottspro.com
Product of USA.

© 2009 The Scotts Company LLC.
World rights reserved.

This specimen label is provided for general informational purposes only. The Scotts Company makes no claims, representations, or warranties, whether express or implied, with respect to the completeness, accuracy, or reliability of this label or the information contained herein, nor with respect to its compliance with any laws, regulations, and/or regulatory requirements. The information on this specimen label may vary from the actual information on the applicable Pest Control Products Act pesticide label for the specific product you intend to use. It is the responsibility of all persons using a pesticide product to read and follow the Pest Control Products Act label attached to such pesticide product and to comply with all federal, provincial, and local laws and regulations relating to the use of such pesticide product.

SPECIMEN
LABEL



Cette étiquette pour échantillon est offerte à titre d'information uniquement. The Scotts Company ne saurait être tenue responsable de l'exactitude de cette étiquette. L'utilisateur a l'obligation de lire et suivre les instructions de l'étiquette réelle du contenant de pesticide.

GROUPE 14 FONGICIDE

Truban® 25 EC

Contenu net: 946 mL

Stock # 95048

FUNGICIDE 25 % concentré émulsifiable

Pour supprimer la fonte des semis et la pourriture des racines et de la tige dues aux Pythium et Phytophthora dans les plantes ornementales et les pépinières.

GARANTIE :

Etridiazole..... 25%

COMMERCIAL

DANGER  **POISON**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 12222 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT : Le mode d'emploi et les avis de précaution doivent être observés à la lettre. Lire l'étiquette avant l'emploi.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si on l'avale ou l'absorbe par la peau. Il peut entraîner une irritation de la peau. Ne pas en respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas le mettre en contact avec la peau. Bien se laver après l'avoir manutentionné. Un contact répété peut être nocif. Ne pas utiliser sur les cultures

qui serviront de nourriture. Ne pas entreposer près de la nourriture destinée à la consommation. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, d'irrigation ou celles des sites récréatifs. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas utiliser sur les plantes sensibles. Ne pas mélanger à d'autres pesticides ou à des engrais.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de fongicide à 25 % de concentré émulsif TRUBAN®, ainsi que pour les personnes qui manipulent le sol ou le milieu traité : Ce produit est très volatil. Assurer une ventilation continue lorsque le produit, le sol traité ou le milieu de plantation traité sont manipulés à l'intérieur.

Pour les préposés à l'application sur les plantes ornementales à l'aide d'un pulvérisateur à main à basse pression : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement ou de l'application.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Empêcher les effluents en provenance des serres et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour un complément d'information, s'adresser à l'organisme de réglementation de votre province.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

Le fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN est un fongicide de sol pour la suppression de la fonte des semis et de la pourriture des racines et de la tige dues au Pythium et au Phytophthora. Il peut s'employer lors du semis ou de la transplantation lors d'un bassinage pour la suppression de maladies fongiques dans les serres ou à l'extérieur.

Le fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN en suspension dans l'eau devrait être agité de temps à autres pour assurer une application uniforme de la matière. Les

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de ce produit, appelez sans frais 1-800-492-8255

Scotts-Sierra Crop Protection Company • 14111 Scottslawn Rd., Marysville, OH 43041 États-Unis

© 2009 The Scotts Company LLC. Droits mondiaux réservés. 1-800-492-8255

suspensions de fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN® n'ont pas besoin d'être protégées de la lumière. Utiliser selon la dose recommandée. Un surdosage peut entraîner des toxicités chez les plantes sensibles. Si on suspecte que les plantes sont sensibles, faire l'essai sur un petit nombre pour s'assurer de la sécurité du fongicide. Le fongicide à 25 % de concentré

émulsifiable TRUBAN ne doit pas être mélangé à d'autres pesticides ou nutriments. Bien rincer tout l'équipement après usage, pour éliminer les résidus du fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN.

Ne pas retourner sur les lieux traités pendant les 12 heures suivant l'application, et en interdisant l'accès aux travailleurs.

TYPE DE PLANTE	REMARQUES														
<p>PLANTES À MASSIF</p> <table border="0"> <tr> <td>Alyssum</td> <td>Pensée</td> </tr> <tr> <td>Souci</td> <td>Pétunia</td> </tr> <tr> <td>Célosie</td> <td>Sauge</td> </tr> <tr> <td>Chrysanthème</td> <td>Muflier</td> </tr> <tr> <td>Dahlia</td> <td>Verveine</td> </tr> <tr> <td>Dianthus</td> <td>Vinca</td> </tr> <tr> <td>Œillet d'Inde</td> <td>Zinnia</td> </tr> </table>	Alyssum	Pensée	Souci	Pétunia	Célosie	Sauge	Chrysanthème	Muflier	Dahlia	Verveine	Dianthus	Vinca	Œillet d'Inde	Zinnia	<p>PLANTES À MASSIF (Profondeur de sol de 5 à 8 cm)</p> <p>Mélanger de 90 à 115 ml de fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN® à 380 litres d'eau et appliquer sur 75 m² de surface lors du semis et de la transplantation. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, pour améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 6 semaines si des applications supplémentaires sont nécessaires.</p>
Alyssum	Pensée														
Souci	Pétunia														
Célosie	Sauge														
Chrysanthème	Muflier														
Dahlia	Verveine														
Dianthus	Vinca														
Œillet d'Inde	Zinnia														
<p>PLANTES VERTES</p> <p>Aglaonema Anthurium Plantes vertes chinoises Dieffenbachia Syngonium à feuilles pédicellées Peperomia Pilea Pothos Philodendron Spp.</p>	<p>SURFACE DE PLANTATION de PLANTES VERTES tropicales (Tourbe et autres substrats de croissance hautement organiques d'une profondeur de 15 cm)</p> <p>Mélanger de 115 à 240 ml de fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN à 380 litres d'eau et appliquer sur 40 m² de surface. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, pour améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau tous les 2 ou 3 mois pour maintenir la suppression de la maladie.</p>														
<p>CONTENANT ET EN PRODUCTION</p> <p>Herbacées Violette africaine Chrysanthème Géranium</p> <p>Ligneuses Rhododendron</p>	<p>PLANTS EN CONTENANTS ET EN PRODUCTION</p> <p>Mélanger de 115 à 240 ml de fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN à 380 litres d'eau et appliquer sur 40 m² ou appliquer en quantité suffisante pour saturer le mélange de sol. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, pour améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 12 semaines si nécessaire.</p>														

Recommandations sur la gestion de la résistance :

Lors de la gestion de la résistance, veuillez prendre note que le fongicide à 25 % de concentré émulsif TRUBAN® contient un fongicide du groupe 14. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide à 25 % de concentré émulsif TRUBAN et à d'autres fongicides du groupe 14. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide à 25 % concentré émulsif TRUBAN ou les fongicides du groupe 14 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir des signes d'acquisition d'une résistance.
- Si la maladie continue à progresser suite au traitement avec ce produit, ne pas augmenter le taux d'utilisation. Cesser d'utiliser ce produit et utiliser un autre fongicide sur un site d'action cible différent, si disponible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Scotts-Sierra Crop Protection Company au 800-492-8255 ou à www.scottspro.com.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementaire provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.



Scotts-Sierra Crop Protection Company
14111 Scottslawn Rd.
Marysville, OH 43041 U.S.A.
www.scottspro.com
Produit des Etats-Unis

© 2009 The Scotts Company LLC.
Droits mondiaux réservés.

Cette étiquette pour échantillon est fournie à titre d'information générale uniquement. The Scotts Company ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exhaustivité et l'exactitude de cette étiquette ou des informations qu'elle fournit, ni en ce qui concerne la conformité aux lois, réglementations ou exigences réglementaires. Les informations fournies par cette étiquette pour échantillon peuvent, en effet, différer des informations réelles fournies par l'étiquette pertinente du produit pesticide approuvé par la Loi sur les produits antiparasitaires que vous souhaitez utiliser en particulier. Toute personne utilisant un produit pesticide a l'obligation de lire et de respecter les instructions de son étiquette sur la Loi sur les produits antiparasitaires, et de se conformer aux lois et réglementations locales, provinciales et fédérales régissant l'utilisation d'un tel produit pesticide.